

Atelier de renforcement de capacités et de célébration de la journée des femmes de la CAOPA

Valorisation et commercialisation des produits de la pêche

Enjeux et Défis à relever



Conakry, du 02 au 04 Mai 2019

1. Introduction :

La Confédération Africaine des Organisations Professionnelles de la Pêche artisanale (CAOPA) a organisé du 02 au 04 Mai 2019 à l'Hôtel ONOMO de Conakry, l'atelier sur le renforcement de capacités et de célébration de la journée des femmes de la CAOPA, sur le thème « **valorisation et commercialisation des produits de la pêche enjeux et défis à relever** ».

Cet atelier rentre dans le cadre de la mise en œuvre des actes constitutifs de la CAOPA à promouvoir l'aspect genre, particulièrement en ce qui concerne les femmes dans son dispositif organisationnel et décisionnel. Elle s'attèle à promouvoir leur développement économique et social en adéquation notamment avec les principes novateurs des « **Directives pour assurer une pêche artisanale durable dans un contexte de sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté** » de la FAO.

Cette option est justifiée par la place et le rôle important des femmes dans les communautés de pêche artisanale dans les activités de post capture, transformation et commercialisation des produits en frais ou transformés et constitue un enjeu important, notamment la sécurité alimentaire des pays de la région et le développement local durable. C'est une manifestation pour rendre hommage et mettre en exergue le rôle des femmes africaines dans le secteur des pêches et de l'aquaculture.

C'est pour cette raison que la CAOPA a pris l'initiative d'organiser en marge de la journée internationale de la femme une rencontre des femmes des organisations à Conakry en Guinée. Au terme de cet atelier les femmes de la CAOPA feront lecture d'une déclaration en direction des décideurs en vue d'attirer leur attention sur leur condition de travail.

2. OBJECTIFS DE L'ATELIER :

L'Objectif général de l'atelier est d'améliorer les conditions de travail, de revenus et de vie des femmes des communautés de pêche artisanale et plus spécifiquement l'atelier vise à :

- Augmenter la qualité des produits commercialisés par les femmes et la part de contribution à la sécurité alimentaire.
- Valoriser par la commercialisation des produits de pêche ;
- Rechercher l'accès aux marchés régionaux et internationaux (les difficultés liées) Pour le financement des activités

3. LES RESULTATS ATTENDUS :

Le résultat attendu de l'atelier est :

a) Dans la valorisation et commercialisation des produits :

- La qualité des produits (frais et transformés) et des conditions de commercialisation sont améliorées ;
- Les textes fondamentaux sur les réglementations communautaires sont connus par les acteurs ;
- L'efficacité opérationnelle est renforcée ;
- La productivité et les revenus sont améliorés ;
- La pauvreté est réduite.

b) Financement des activités :

- Des sources et systèmes de financement alternatifs sont identifiés ;
- La stratégie de leur création et les conditions et modalités d'accès sont identifiées et/ou définies.

4. PARTICIPANTS :

L'atelier a réuni environ une quarantaine de participants représentant, les administrations, les professionnels des pêches des pays membres de la CAOPA : Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Maroc, Ouganda, Sénégal, Sierra Léone, Mauritanie, Togo, et la Gambie. Les représentants des organisations Régionales et Internationales : FAO, CEDEAO, COMHAFAT, les Organisations professionnelles des Mareyeuses, Femmes Fumeuses de la pêche artisanale et l'Administration des pêches de la République de Guinée.

- **Journée du 02 mai 2019**

5. CEREMONIE D'OUVERTURE :

La cérémonie d'ouverture a été marquée par la présence du Ministre des Pêches, de l'Aquaculture et de l'Economie Maritime, des membres de la CAOPA.

Elle a été marquée par une série d'allocutions prononcées successivement par :

a. Le Mot de bienvenue

Le mot de bienvenue des Organisations professionnelles prononcé par Madame Mama Aïssata Kéba CAMARA, Vice-Présidente des Femmes fumeuses de poisson de Guinée, qui au nom de l'ensemble des acteurs et actrices de la pêche artisanale a souhaité la bienvenue aux participants et exprimé sa satisfaction à la

CAOPA pour l'organisation de cet atelier qui honore la communauté des Pêcheurs en général et celle de la pêche artisanale en particulier. Elle a demandé à l'ensemble des participants d'observer une minute de silence à la mémoire de Mme Barry Mamayawa Sandouno point focal Décédée. Elle a souligné l'importance des femmes dans les activités de transformation et de commercialisation des produits la pêche artisanale qui contribue à la création de l'emploi et surtout sa contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations. Elle a remercié le gouvernement guinéen à travers le Ministère des Pêches et le Ministère de l'Action Sociales et de la Promotion de l'enfance pour leur implication dans le développement des activités des femmes en général et celle de la pêche en particulier. Elle a souligné les menaces sur les conditions de travail des femmes dans la pêche et faire ses encouragements à la CAOPA pour leur appui à cet important atelier sur le Renforcement des Capacités des femmes dans la valorisation et la commercialisation des produits.

b. L'allocation de la CAOPA

La Vice-Président de la CAOPA a remercié les autorités de la Guinée pour accepter d'abriter la présente session, il a souligné l'importance de l'initiative de transparence des pêches pour nos Etats.

Il a indiqué le souci d'amélioration des conditions de travail et d'existence des communautés. Il a souligné que la CAOPA a inscrit que « les gouvernements sont nos premiers partenaires pour promouvoir une pêche artisanale durable, défendre et protéger les droits des hommes et des femmes de ce secteur.

C. Allocution du Ministre des Pêches

Il est revenu au Ministre des Pêches, de l'Aquaculture et de l'Economie Maritime d'adresser au nom du Chef de l'Etat et du Premier Ministre, les souhaits de bienvenue et les remerciements à la CAOPA d'avoir choisi notre pays pour l'organisation de cet important atelier sur le thème « **valorisation et commercialisation des produits de la pêche enjeux et défis à relever** ».

Le Ministre des pêches a souhaité la bienvenue et un agréable séjour en Guinée à tous les participants venus d'Afrique et de l'Océan indien.

Il a ensuite souligné toute l'importance de la pêche artisanale dans la création de l'emploi, la création de la richesse et sa contribution inestimable dans la sécurité alimentaire et nutritionnelles des populations. Il a indiqué que les produits ne sont transformés uniquement que par les femmes de la pêche artisanale. Le ministre a ainsi exprimé l'attente de son département de cet atelier de Conakry. Qu'il puisse aider les femmes à améliorer leurs conditions de vie et améliorer la qualité des produits halieutiques, destinés à la commercialisation. « Nous avons

intérêt à veiller sur cette activité, encourager les femmes et leur donner les moyens nécessaires qu'il faut, pour un bon travail » Il a insisté sur les difficultés des femmes dans l'exercice des activités post-captures et exhorté la CAOPA à s'investir dans l'appui aux femmes pour une meilleure contribution aux activités rémunératrice de revenus.

Le Ministre a souhaité pleins succès aux travaux et déclaré ouvert l'atelier sur le renforcement de capacités et de la célébration de la journée des femmes de la CAOPA.

Au retrait de la délégation officielle, les participants ont eu droit à une projection de film sur le fumage du poisson. Ce film a retracé les conditions de travail des femmes fumeuses de poisson en Guinée. Il a été suivi d'un débat où l'ensemble des participantes unanimement a dégagé la similitude des conditions de travail des femmes dans la transformation des produits par le fumage. Elles ont fait un plaidoyer en faveur du changement de situation dans les conditions de travail par la réalisation d'infrastructures modernes pour la transformation des produits.

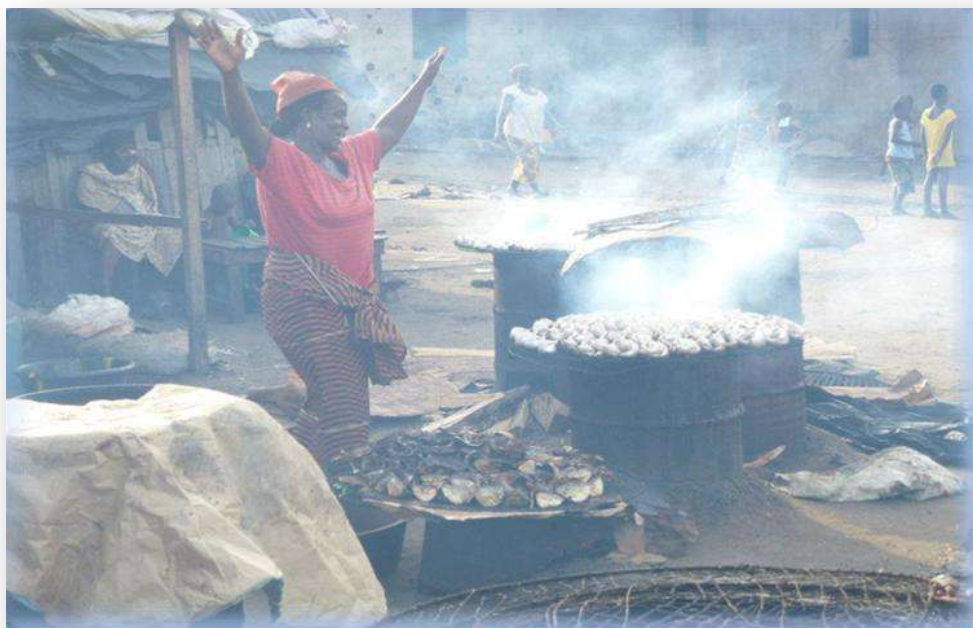
1. PRESENTATION DES EXPOSES SUIVIS DE DEBATS

A. Travail décent dans le secteur de la transformation artisanale du poisson « Enjeux et Défis » par madame Micheline Dion SOMPLEHI, coordinatrice des projets de la CAOPA :

La présentation a été axée sur les statistiques de la transformation du poisson dans le monde, elle a évoqué que 45% des captures sont vendues, le poisson transformé représente environ 31% et en termes d'emploi 12 millions de personnes travaillent dans le secteur de la pêche artisanale.



En Afrique de l'Ouest, c'est plus de 70% du poisson qui est transformé de façon traditionnelle. Sur les 5 millions de personnes employées dans la transformation du poisson en Afrique, 3 millions dont (60%) sont des femmes ; 69% des emplois dans le secteur de la transformation du poisson dans les eaux intérieures, 44% dans la transformation artisanale du poisson marin et 71% dans la transformation industrielle du poisson marin, sont des femmes.



B. Présentation des directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté ainsi que les techniques et procédés améliorés et conditionnement des produits par madame AINA aina Randrianantoandro /FAO-ROME

Cette présentation axée sur deux thèmes à savoir :

- i. Les Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté
 - Les directives de la pêche approuvées par le Comité des Pêches de la FAO (COFI) au mois de juin 2014 comme premier instrument international négocié et entièrement dédié à la pêche artisanale ;
 - Les objectifs des directives qui visent la durabilité de la pêche artisanale ;
 - Les directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté.
 - Les directives des objectifs du développement durable et défini le processus de développement de 2008 à 2014.
- ii. Les techniques de procédés améliorés pour la transformation des produits par l'introduction du type de four : « Fao Thiaroye Technologie » (FTT) une technique conçu comme (fourneau à double fonction de cuisson et de séchage mécanique, pouvant également servir au stockage) spécialement conçue pour aider les transformatrices de poisson à préparer et à commercialiser des aliments de bonne qualité. Elle a avec des images et films à l'appui dégagé les avantages du four à savoir :
 - Réduire sensiblement les produits cancérogènes issus du fumage ;
 - Diminuer la quantité de combustible nécessaire mieux que les fours barils traditionnels ou le four Chorkor ;
 - Avoir des produits répondant aux normes alimentaires internationales ;
 - Stocker les produits fumés sur une longue période 3-6 mois ;
 - Réduire au maximum les pertes post captures des produits halieutiques ;

Contribuer à la protection de l'environnement.



WHAT IS THE FTT-THIAROYE OVEN?

An innovative oven built on the strengths of existing ovens (Banda, Chorkor, Altona or other), added with some specific devices

Example: A Banda Kiln evolving into a FTT-Thiaroye kiln



En conclusion, elle a démontré les avantages de cette technique sur l'augmentation de la valeur ajoutée et la chaîne de valeurs des produits de la pêche.

Au cours des travaux deux groupes de travail ont été constituées à l'élaboration de la déclaration de plaidoyer à soumettre aux gouvernements respectifs des Etats présents à l'atelier. (en pièce jointe)

- **Journée du 03 mai 2019**

C. Consacrée à la célébration de la journée internationale des femmes de la pêche artisanale avec la présence des femmes de la CAOPA à la plage de Camayenne. La cérémonie a été présidée au nom du Chef de l'Etat, Président de la République le Professeur Alpha CONDE par le Ministre des Pêches, de l'Aquaculture et de l'Economie Maritime en présence du Ministre des Actions Sociales et de la Promotion Féminine.

- **Journée du 04 mai 2019**

D. **PRESENTATION SUR ROLE DE LA FEMME DANS LE SECTEUR DE LA PECHE ARTISANALE « COFEPROMER » :**
« CAS DE LA COOPERATIVE FEMININE DES PRODUITS DE LA MER DOUIRA (MAROC) » par Gaoussou GUEYE Président de la CAOPA

La présentation a été axée sur la coopérative « COFEPROMER », une coopérative féminine qui exploite le gisement de moule de la région de DOUIRA située à 40 km au sud d'Agadir (Maroc). Le but de cette présentation était d'expliquer aux participants le rôle que peut jouer les femmes dans la contribution au développement d'un pays.

La création de la coopérative en 2007 et regroupe 25 femmes adhérentes (50 autres femmes bénéficiaires de la région).

Elle a bénéficié d'une unité de traitement de conditionnement des moules dans le cadre du projet d'appui à la gestion durable et à la valorisation des produits de la mer.

Son objectif :

- Améliorer les conditions de travail et le revenu des adhérentes et lutter contre la pauvreté
- Développer l'autonomie de la coopérative et des adhérentes
- Contribuer à la promotion de l'économie locale

Ses points forts :

- Des femmes qualifiées dans le traitement des produits ;
- Proximité et salubrité du site de collecte
- Unité et équipements respectant les normes sanitaires
- Transport réfrigéré.

Le cas de la coopérative féminine COFEPROMER d'Agadir, Maroc a été cité comme bon exemple à suivre.





2. **Plan d'action :**

Un plan d'action a été élaboré avec la participation de l'ensemble des participants à savoir :

- **Valorisation :**

1. Aménagement des sites ;
2. Formation, amélioration des techniques de transformation ;
3. Conservation, conditionnement.

- **Commercialisation :**

1. Recherche de débouchés :
 - Marchés diverses
 - Organisation de foires (vendre son produits)
 - Infrastructure de conservation en marchés
2. Infrastructure routière
Acquisition de véhicules
3. Constructions infrastructures de conservation dans les marchés
4. Connaissance de la réglementation « CEDEAO »

- **Financement :**

1. Mettre en place une ligne de crédit adaptée à la pêche artisanale
2. Développement de caisses de solidarité.

E. La cérémonie de clôture a été présidée par Monsieur Ismaël KEITA, représentant le Directeur National de la Pêche Maritime. Elle a enregistré

les interventions du Président de la CAOPA, La vice-présidente de la CAOPA et La représentante des Organisations Professionnelles.

L'Atelier a clôturé ses travaux le 04.05.2019 à 18h30.